

Pôle : **Pôle de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire**

UF : 1007 **Nom :** DSP1-CPOS

remplacement d'un départ

création de poste

IDENTIFICATION DU POSTE

Famille : SOCIAL, ÉDUCATIF, PSYCHOLOGIE ET CULTUREL **Sous-famille :** PSYCHOLOGIE

Métier : Psychologue clinicien

Code métier : 10P10

Corps : Psychologues.

Cadre réglementaire :

Décret n° 91-129 du 31 janvier 1991 modifié, portant statut particulier des psychologues de la Fonction publique hospitalière.

Le temps FIR est défini chaque année dans le cadre d'un entretien entre le psychologue et son responsable hiérarchique, dans la limite d'un tiers du temps de travail. Chaque psychologue rend compte annuellement de l'utilisation de ce temps et de son apport dans sa pratique auprès de son responsable hiérarchique.

Définition statutaire :

Les psychologues exercent les fonctions, conçoivent les méthodes et mettent en œuvre les moyens et techniques correspondant à la qualification issue de la formation qu'ils ont reçue. A ce titre, ils étudient et traitent, au travers d'une démarche professionnelle propre, les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

Ils contribuent à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives et curatives assurées par les établissements et collaborent à leurs projets thérapeutiques ou éducatifs tant sur le plan individuel qu'institutionnel.

Ils entreprennent, suscitent ou participent à tous travaux, recherches ou formations que nécessitent l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de leur action.

En outre, ils peuvent collaborer à des actions de formation organisées, notamment, par les établissements hospitaliers ou par les écoles relevant de ces établissements.

Position dans la structure :

Relations hiérarchiques :

- Sous la responsabilité hiérarchique du Directeur Chef d'Etablissement
- Sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Personnels et du Projet Social
- Sous l'autorité fonctionnelle du Chef de Pôle.

Relations fonctionnelles :

- Equipe pluridisciplinaire et médicale pour les projets de soins
- Services sociaux et établissements médico-sociaux : travail de liaison et coordination
- Réseaux de ville et associations pour le suivi des patients
- Groupes de pairs (analyse des pratiques, collège des psychologues).

Organisation du travail :

L'agent est affecté au Dispositif de Soins Psychiatriques du **Pôle de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire** au sein du Centre Pénitentiaire d'Orléans Saran

Modalités d'exercice : poste à temps complet occupé à temps plein

Horaires de travail : 9h00-17h00, à adapter selon les besoins de la structure et de la population selon un roulement hebdomadaire de 38h20 au forfait.

Repos fixes : samedis, dimanches et jours fériés

Organisation du temps de travail : en articulation avec l'équipe pluridisciplinaire

Les horaires de travail et la gestion des absences relèvent du chef de pôle.

Suppléance : en concertation avec la Direction des Personnels et du Projet Social.

MISSIONS

Mission du service :

Le pôle de psychiatrie en milieu pénitentiaire comprend les 3 niveaux de soins : le Dispositif de Soins Psychiatriques de niveau 1 est une unité de soins ambulatoires prenant en charge des personnes incarcérées au CPOS. Le DSP de niveau 2 consiste en 18 lits d'hôpital de jour à vocation régionale au CPOS et le niveau 3 est l'UHSA, Unité Hospitalière Spécialement Aménagée comporte 40 lits d'hospitalisation sur le site de l'EPSM.

Ces services se doivent de prodiguer aux personnes détenues des soins d'une qualité équivalente à ceux prodigués à la population en générale. Ils doivent favoriser l'accès aux soins pour celles et ceux qui, en milieu libre, n'ont peu ou pas recours aux soins. L'équipe pluridisciplinaire comprend psychiatres, psychologues, assistante sociale, infirmiers, aides-soignants, ASH et cadre de santé.

L'augmentation des pathologies mentales au sein de la population pénale et les conditions même de l'enfermement favorisent l'émergence ou l'intensification de troubles psychiques. Le pôle doit travailler en liens étroits avec les acteurs de santé mentale et sociaux du territoire.

Le(la) psychologue est affecté(e) au **P**ôle de **P**sychiatrie en **M**ilieu **P**énitentiaire. Il exerce principalement au DSP 1 mais peut être amené ponctuellement sur sollicitation à intervenir sur une autre unité du pôle.

Mission spécifique du poste :

- Prise en charge psychologique des patients au DSP du CPOS
 - o Analyse et évaluation de la situation clinique de la personne détenue
 - o Suivi individuels et animation de groupes thérapeutiques en collaboration avec les autres soignants
 - o Réflexion, élaboration, rédaction et mise en œuvre de groupes thérapeutiques
- Participation, engagement et implication dans les réunions institutionnelles (réunions de synthèse, réunions cliniques, réunions institutionnelles)
- Engagement strict au respect du secret professionnel, notamment au regard des particularités liées au contexte pénitentiaire
- Etayage du travail clinique au sein de l'équipe (étude de cas, disponibilité auprès des professionnels)
- Renseignement régulier dans le dossier médical informatisé du patient des observations psychologiques et de l'évolution du projet de soins psychologique
- Quotation de l'activité
- Formation professionnelle, temps FIR

Missions spécifiques

- Participation à l'élaboration du projet de soins du patient pendant sa peine et à la perspective de sa libération
- Participation à l'accueil et à la formation des stagiaires étudiants en formation de psychologie
- Passation de bilans psychométriques
- Participation à des rencontres thématiques ou professionnelles

RISQUES PROFESSIONNELS

- Agressivité, violences verbales et physiques
- Confrontation à des personnalités pathologiques et à des auteurs de violences sexuelles
- Situations de crise psychiatrique, sociale, familiale
- Risques infectieux
- Contraintes du milieu carcéral

VALIDATION FICHE DE POSTE

Agent Date :	Directeur des Personnels et du Projet Social Date :
Visa :	Visa :

Exemplaires : original pour la Direction des personnels et du projet social

Une copie pour le Chef de pôle concerné

Une copie pour l'agent

Toute modification de la fiche de poste fait l'objet d'une nouvelle validation.

CONDITIONS D'ACCES AU POSTE

- Formation requise : être titulaire d'un diplôme M2 psychologie clinique
- Formation en criminologie et victimologie encouragée

COMPETENCES REQUISES

Relationnelles :

- Capacités à travailler en équipe (informer et communiquer autour des prises en charge)
- Respect de la hiérarchie
- Respect de la dignité des personnes
- Aptitudes et sens des missions de Service public
- Capacité à adapter son comportement et sa pratique professionnelle aux situations rencontrées
- Respect des règles éthiques et déontologiques (obligation du secret professionnel et de la discrétion professionnelle, apprécier les limites du secret partagé avec les agents pénitentiaires)
- Intérêt pour le travail institutionnel en équipe pluri-professionnelle et la réflexion éthique

Techniques :

- Analyser et évaluer les symptômes liés au milieu carcéral : « choc carcéral » (troubles aigus réactionnels à l'incarcération), risque suicidaire, flambée de symptômes préexistants à l'enfermement, addictions.
- Organiser un cadre thérapeutique singulier à chaque patient
- Organiser et animer des groupes thérapeutiques
- S'assurer de la continuité des soins entre avant, pendant et après l'incarcération

Cognitives :

- Connaissance du cadre sanitaire, pénitentiaire (règlement intérieur du CPOS, guide méthodologique 2019 prise en charge sanitaire des personnes placées sous-main de justice, code pénitentiaire), judiciaire et de leurs contraintes
- Connaissance du milieu carcéral avec ses spécificités sécuritaires et organisationnelles
- Connaissance en psychocriminologie et intérêt pour les modes de prise en charge psychologique et psychothérapeutique intégrative.
- Connaissances des problématiques spécifiques de la population carcérale : mécanismes psychiques en jeu dans le passage à l'acte, troubles de la personnalité, violences aux personnes, addictions, marginalisations, vulnérabilités...
- S'engager dans un processus de formation continue
- Se préoccuper de l'actualité professionnelle
- Connaître la politique qualité de gestion du dossier patient informatisé
- Participer à des études ou travaux de recherche sur le soin en milieu carcéral

VALIDATION PROFIL DE POSTE

Agent Date : _____	Directeur des Personnels et du Projet Social Date : _____
Visa : _____	Visa : _____

Exemplaires : original pour la Direction des personnels et du projet social

Une copie pour le Chef de pôle concerné

Une copie pour l'agent

Toute modification du profil de poste fait l'objet d'une nouvelle validation.